

Conditions d'inscription à l'atelier de création de sites Web

L'atelier de création de sites web s'adresse uniquement à des personnes en recherche d'emploi, accompagnées par SNC ou par MIRP Grenelle ou par ACE. Rappelons que l'objectif premier est de vous permettre de retrouver des collègues de travail pour réaliser ensemble un projet commun.

Il n'y a que 9 places au total, une régularité et une ponctualité parfaites pendant les 4 mois que dure l'atelier sont exigées, toute absence pendant la phase d'initiation technique n'étant pas rattrapable, comme nous l'avons constaté et déploré à plusieurs reprises.

Cet atelier exige d'une part une bonne maîtrise de l'ordinateur, des outils bureautiques courants, et si possible d'un logiciel de retouche de photos.

Et d'autre part la capacité et la volonté de réaliser un travail en groupe avec des personnes ayant des compétences différentes pour sélectionner un "client", l'accompagner dans la définition de son projet, et mener à bien la réalisation selon une méthodologie de conduite de projet.

C'est un processus complet et complexe, à dérouler en un temps limité :

Il ne faut pas en sous-estimer la difficulté.

L'atelier est encadré par deux bénévoles (appuyés selon les cas par un intervenant extérieur) qui vous guident dans l'utilisation d'outils qui évoluent constamment, l'apport des participants étant toujours intéressant de par les connaissances qu'ils possèdent et qui profitent au groupe tout entier, d'où la notion d'atelier et non pas d'enseignement magistral.

Sur le site <http://atelier.foyerdegrenelle.org/> vous trouverez un certain nombre de détails, dont le planning de l'atelier, et le catalogue des sites réalisés au cours des ateliers précédents.

Les outils que nous utilisons fonctionnent sous Windows, mais aussi sous Mac (sauf pour la retouche d'images : vous devrez disposer d'un logiciel type Photoshop et le maîtriser). Nous vous conseillons fortement de disposer d'un ordinateur portable pour travailler au Foyer et à la maison. En tout état de cause, portable ou non, il est indispensable que vous disposiez d'un ordinateur en état de marche et équipé au minimum de Windows7. En effet, comme une langue vivante, l'apprentissage des outils demande beaucoup de travail, et l'entraînement à la maison est indispensable pour les assimiler (**compter un jour par semaine en plus du jeudi ***).

* Il vous sera demandé de réaliser certains travaux à la maison, liés à ce qui aura été étudié le jeudi précédent, et de les mettre en ligne sur un serveur de tests. Cette procédure a pour but de vérifier que les connaissances sont acquises et appliquées.

L'inscription est faite en lien avec votre binôme SNC ou votre Conseiller Professionnel MIRP ou ACE. A cet effet, la fiche d'inscription ci-jointe doit être signée par vos accompagnateurs et vous-même et m'être remise lors de la réunion de présentation et d'inscription (voir dates dans l'onglet Agenda), en salle informatique du Foyer de Grenelle. Votre présence ce jour-là est indispensable.

A la fin de l'atelier, vous ferez une auto-évaluation de votre participation à l'atelier, que vous commenterez avec vos accompagnateurs, qui contrôleront également votre feuille de présence.

Une participation financière de 30 € est demandée à chaque participant, à régler le jour de l'inscription par chèque libellé au nom de SNC (ou à défaut Foyer de Grenelle).

Marc FOUJOLS, responsable de l'atelier. foujols.marc@gmail.com 06 01 71 18 88